

Rapport d'activités 2022-2023 présenté à l'assemblée générale du 26 septembre 2023



TABLE DES MATIÈRES

1.	MOT DE LA DIRECTION	2
2.	LA PRÉSENTATION DU BUREAU COORDONNATEUR	3
2.1	L'historique	3
2.2	L'agrément	3
2.3	Le personnel	4
2.4	Le conseil d'administration	4
3.	LES FONCTIONS DU BUREAU COORDONNATEUR	4
4.	LES ACTIVITÉS	5
4.1	Le projet qualité : Soutenir et favoriser l'autonomie de l'enfant par le jeu!	5
4.2	Atelier d'éveil à la musique par les Jeunes musiciens du monde	6
4.4	Les fonctions de promotion et de prospection	7
4.5	Les agentes de conformité	7
4.6	L'agente-conseil au soutien pédagogique et technique	8
4.7	L'administration	9
4.8	Le conseil d'administration	10
4.9	Le comité évaluation de la direction générale	11
5.	LES RESSOURCES HUMAINES	11
5.1	Le mouvement du personnel	11
5.2	Le perfectionnement du personnel	11
6.	LES RESSOURCES FINANCIÈRES	11
6.1	Les finances	11
6.2	Le taux d'occupation	12
7.	CONCLUSION	12

1. Mot de la direction

Aux membres de la corporation du Bureau coordonnateur de la garde en milieu familial des Hautes-Marées

Bonjour,

C'est avec plaisir que je vous présente ce seizième rapport d'activités du Bureau coordonnateur couvrant la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

L'année 2022-2023 fut marquée par un retour aux activités normales du BC et des RSGE. Également, le BC a obtenu une augmentation importante des places subventionnées qui ont été développées au cours de l'année.

Je vous invite à lire ce rapport qui se veut un tour d'horizon de cette seizième année du Bureau coordonnateur de garde en milieu familial des Hautes-Marées.

Je vous souhaite une bonne lecture!

Daphné Desrochers-Longchamps

Daphné Desrochers-Longchamps MAP, CRHA
Directrice générale du BCGMF des Hautes-Marées

2. La présentation du Bureau coordonnateur

2.1 L'historique

Le Bureau coordonnateur de la garde en milieu familial des Hautes-Marées fût fondé le 4 avril 2006 par le travail concerté des CPE fondateurs Pamplémousse, Bout-en-train, Les Fourmis Ensablées, Le Colombier et du CHUL. Le 1er juin 2006, le Bureau coordonnateur commençait ses opérations officiellement sur la rue du Cardinal-Persico.

Le 21 décembre 2007, le siège social fut déménagé à la Plaza Laval afin que le Bureau coordonnateur puisse être accessible pour les parents et les responsables de service de garde (RSGE).

En mars 2008, le Bureau coordonnateur a signé l'engagement-qualité proposé par le ministère de la Famille et des Aînés. Par conséquent, le Bureau coordonnateur s'est engagé volontairement à assurer et à promouvoir la qualité éducative des services de garde en milieu familial ainsi qu'à mettre en place des moyens pour améliorer ses fonctions de coordination.

Au printemps 2008, le Bureau coordonnateur a déposé une demande d'augmentation de places subventionnées. Le 10 septembre 2008, le Bureau coordonnateur s'est vu octroyer 30 places supplémentaires à son agrément avec l'engagement de développer ces nouvelles places avant le 31 mars 2009, ce qui fût réalisé.

Après 18 mois de démarches, le MFA a promis le 28 janvier 2022 d'octroyer 140 places subventionnées supplémentaires. Toutefois, il a fallu attendre au 22 avril 2022 pour recevoir l'autorisation de les développer.

2.2 L'agrément

Le Bureau coordonnateur détient depuis le 22 avril 2022, un agrément de 561 places subventionnées pour la garde en milieu familial réparties sur le territoire de Sainte-Foy-Sillery.

Au 31 mars 2023, il comptait 80 RSGE reconnues, dont 74 RSGE en activité. De par ce fait, 524 enfants bénéficiaient d'une place à contribution réduite. 1 RSGE est reconnue sans places subventionnées.

2.3 Le personnel

Au 31 mars 2023, nous retrouvions au sein de l'équipe les personnes suivantes :

- | | |
|---|-------------------------------|
| ➤ Directrice | Daphné Desrochers-Longchamps |
| ➤ Agentes de conformité | Anie Mathieu, Mélissa Tanguay |
| ➤ Agente-conseil au soutien
pédagogique et technique | Guylaine Lussier |
| ➤ Agente administrative | Ravaka Faniry |

2.4 Le conseil d'administration

Au 31 mars 2023, le conseil d'administration était composé des personnes suivantes :

- | | | |
|------------------------------|-----------------|--------------------------|
| ➤ Aude Bourdon | Présidente | parent |
| ➤ Andréa Marx | Secrétaire | membre de la communauté |
| ➤ Lizfany Jarrava Villarreal | Trésorier | RSGE |
| ➤ Élodie Thibault | Administratrice | parent |
| ➤ Catherine Dufour | Administratrice | parent |
| ➤ Mona Amer | Administratrice | représentante communauté |
| ➤ 1 poste vacant | Administrateur | parent |

3. Les fonctions du Bureau coordonnateur

Le Bureau coordonnateur est régi par la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance et ses règlements. De plus, il doit appliquer les instructions administratives provenant du ministère de la Famille (MFA) et respecter les attentes ministérielles.

Au 31 mars 2023, le Bureau coordonnateur avait pour fonctions :

- d'accorder, de renouveler, de suspendre ou de révoquer, suivant les cas et conditions prévus par la loi, la reconnaissance à titre de personne responsable d'un service de garde en milieu familial;
- d'assurer le respect des normes déterminées par la loi, applicables aux personnes responsables d'un service de garde en milieu familial qu'il a reconnues;

- de répartir entre les personnes responsables d'un service de garde en milieu familial reconnues, selon les besoins de garde des parents et suivant les instructions du ministre, les places donnant droit à des services de garde subventionnés;
- de déterminer, selon les cas et conditions déterminées par règlement, l'admissibilité d'un parent à la contribution fixée par le gouvernement en vertu de l'article 82;
- d'administrer, suivant les instructions du ministre, l'octroi, le paiement, le maintien, la suspension, la diminution, le retrait ou la récupération de subventions aux personnes responsables d'un service de garde en milieu familial reconnues et assurer la signature et la gestion des ententes proposées par le ministre, ainsi que des documents et renseignements nécessaires à l'administration des subventions;
- de rendre disponible aux parents de l'information concernant la prestation de services de garde en milieu familial;
- de faire de la prospection sur le territoire qui lui est attribué afin de repérer et de guider les personnes pouvant être intéressées à devenir responsables d'un service de garde éducatif en milieu familial;
- de promouvoir la garde en milieu familial comme mode de prestation de services de garde éducatifs à l'enfance;
- d'offrir, sur demande, un soutien pédagogique et technique;
- de traiter les plaintes concernant les personnes responsables d'un service de garde en milieu familial reconnues.

4. Les activités

Dans cette section, nous vous présentons une synthèse des activités, du travail effectué par le personnel et des différents comités.

4.1 Le projet qualité : Soutenir et favoriser l'autonomie de l'enfant par le jeu!

Pour l'année 2022-2023 le MFA a décidé de ne pas financier de projet-qualité. Le conseil d'administration a décidé d'autoriser le financement d'un projet-qualité à même le budget de fonctionnement du Bureau coordonnateur.

Ainsi, ce projet s'est déroulé entre le 1er avril 2022 et le 31 mars 2023. Il poursuivait plusieurs objectifs, notamment auprès des RSGE de mettre en place des stratégies pour un

accompagnement actif et diversifié de leurs périodes de jeux et d'habiliter la RSGE à bonifier leurs périodes de jeux, en vue de favoriser plus d'autonomie chez l'enfant. Nous visions comme objectifs auprès des enfants de favoriser le développement de leur autonomie tout en respectant leur unicité, de leur permettre d'acquérir davantage d'autonomie dans les diverses expériences de jeux et de faciliter la découverte des différents éléments du jeu en supportant son autonomie.

30 RSGE ont participé au projet.

En voici les grandes lignes :

Les RSGE ont participé à une formation de 6 heures portant sur l'apprentissage de l'autonomie par le jeu. Elles ont reçu 3 livres portant sur l'autonomie. Elles ont par la suite participé à des ateliers de réinvestissement ainsi qu'à un club de lecture, afin d'échanger sur le contenu de la formation, les livres et de ce qu'elles ont été capable d'intégrer dans leur service de garde. Elles ont reçu un accompagnement individualisé tout au long de l'année, soit par téléphone ou par courriel.

Des bénéfices ont été observés chez les RSGE

On remarque que les RSGE qui ont participé au projet ont augmenté leurs connaissances et elles ont apporté notamment des modifications dans leur organisation, dans leur planification afin d'accorder plus de temps aux enfants dans leur apprentissage de leur autonomie.

4.2 Atelier d'éveil à la musique par les Jeunes musiciens du monde

Dans le quartier Notre-Dame-de-Foy, il y a 3 RSGE qui ont eu la possibilité de participer à des ateliers d'éveil à la musique avec les Jeunes musiciens du monde. C'est un total de 78 ateliers qui ont été réalisés. Ces ateliers se déroulent dans un quartier très précis du territoire et sont gratuits.

4.3 Implantation du projet virage vert : Therefore

Au cours de l'automne 2021 et de l'hiver 2022, le logiciel Therefore a été implanté. L'équipe a été formée sur ses différentes fonctionnalités. L'objectif à moyen et à long terme est d'utiliser la technologie et modifier nos processus de travail afin que tous les volets administratifs soient numériques. Cette mise en place prendre 3 ans.

4.4 Les fonctions de promotion et de prospection

Depuis avril 2022, le Bureau coordonnateur a 2 nouvelles fonctions :

- Effectuer la promotion des services de garde éducatifs en milieu familial comme mode de garde;
- Effectuer la prospection afin de repérer et de guider les personnes pouvant être intéressées à devenir responsables d'un service de garde éducatif en milieu familial;

Plusieurs actions ont été réalisées :

Actions	Quand
Présentation au comité immigration	Septembre 2022
Participation journée de bienvenue VQ	8 octobre 2022
Discussion avec le SOIT projet-pilote	Novembre 2022
Présentation Maison des femmes immigrantes	25 janvier 2023
Porte ouverte au BC	9 février 2023
Discussion avec 2 partenaires : projet-pilote	
Salon de l'emploi du RCPE	30 mars 2023

4.5 Les agentes de conformité

Les agentes de conformité ont pour tâches de procéder aux visites de surveillance à l'improviste, de transmettre de l'information aux requérantes, de gérer le dossier de reconnaissance d'une nouvelle RSGE et le renouvellement des reconnaissances. De plus, elles sont impliquées dans les dossiers de traitement des plaintes.

Voici quelques données statistiques comparatives :

	31 mars 2022		31 mars 2023	
	Renouvellements	Reconnaissances	Renouvellements	Reconnaissances
Visites de résidence	28	11	0	11
Entrevues RSGE	28	11	0	11
Entrevues conjoints, résidents de 14 et plus	46	17	0	15
	31 mars 2022		31 mars 2023	
Demandes suspension volontaires	4		4	
Fermetures définitives volontaires	10		5	
Suspension par le CA	1		0	
Fermeture par le CA	0		0	
Nouvelles RSGE	10		11	
Départ vers un autre BC	1		0	
Transfert d'un autre BC	2		2	
Visites de surveillance	187		205	
Visites de suivi suite à une contravention	7		11	
Visites suite à des plaintes	6		8	
Demandes de renseignements (RSGE, requérantes, parents, au téléphone et par courriel)	1556		1274	

4.6 L'agente-conseil au soutien pédagogique et technique

L'agente-conseil au soutien pédagogique et technique offre du soutien aux RSGE sur le volet pédagogique et technique de leur service de garde. Ce soutien est offert à la demande de la RSGE. L'agente-conseil soutient également les RSGE par l'animation de soirées d'échange et d'information sur divers sujets ainsi que par la diffusion d'articles portant sur la pédagogie et le développement des enfants.

Voici quelques données statistiques comparatives :

	31 mars 2022	31 mars 2023
Visites de soutien	111	118
Soutien téléphonique	988	1056
Soutien par courriel	923	1086
Soirées de soutien individuel	10	10
Animation de soirées diverses	Zoom : entente de service 2 soirs pour 14 RSGEE et une rencontre pour le projet Carrick 6 RSGEE	7 rencontres dont 2 en ZOOM.(infos entente de service, loi 1 et projet pilote, instruction no 9)
Café-rencontre	0	0
Prêts de matériel et de livres	7	24
Formation Lanterne via Zoom	36	11
Rencontre d'informations RSGE animée par les agentes de conformité	1 porte ouverte pour le recrutement, 4 participantes	
Demandes d'absences d'empêchement	113	126
Diffusion d'articles, informations	89 envois contenus divers, COVID/Pédagogie/Santé/ transmission outils administratifs	128 envois : divers sujets, sondages partenaires, Santé, nutrition, pédagogie, Covid)

- Un travail de partenariat avec divers intervenants du CIUSSS, du programme Agir tôt, de l'IRD PQ orthophonistes;
- 0 rencontre avec des parents au sujet des résultats de la grille d'évaluation du développement (GED)

4.7 L'administration

L'administration générale du Bureau coordonnateur est composée de l'agente administrative (secrétaire-comptable) et de la directrice générale. La directrice effectue la planification, la coordination et le contrôle afin d'assurer une gestion optimale des ressources humaines, financières et matérielles. De plus, elle représente le Bureau coordonnateur auprès des différents partenaires.

L'agente administrative voit à l'inscription des enfants, effectue le versement des subventions aux RSGE, effectue la comptabilité et répond aux différentes demandes téléphoniques.

Voici quelques données statistiques comparatives :

	De 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022	De 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023
Nouveaux enfants	347	396
Départs enfants	323	357

- Depuis le 1^{er} janvier 2011, le Bureau coordonnateur est membre d'une Mutuelle de prévention santé et sécurité au travail.
- Implication de toute l'équipe au Chantier BC de l'AQCPE afin d'opérationnaliser les changements à venir par l'entrée en vigueur de la loi modifiant la loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance et de son règlement.

4.8 Le conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni 9 fois entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023. Il a effectué le suivi de la gestion financière. Il a entériné les demandes volontaires de suspension et de révocation des RSGE ainsi qu'accordé 11 nouvelles reconnaissances.

Le conseil d'administration a travaillé notamment sur les dossiers suivants :

- Projet d'agrandissement des bureaux.
- Projet qualité financé par le BC
- Actualisation de la mission du BC
- Politique prévention des maladies infectieuses;
- Politique sur la prévention de la violence conjugale
- Projet-qualité MFA
- Projet-pilote RSGE en communauté

4.9 Le comité évaluation de la direction générale

Cette année un seul comité a été mis sur pied afin de soutenir le travail du conseil d'administration. Ce comité a pour objectif d'effectuer une évaluation annuelle de la direction générale.

5. Les ressources humaines

5.1 Le mouvement du personnel

En 2022-2023, il y a eu l'embauche de Mme Ravaka Faniry au poste d'agente administrative suite au départ de Mme Isabelle Félix.

5.2 Le perfectionnement du personnel

Le perfectionnement demeure un élément clé à l'efficacité d'une organisation.

Les membres du personnel ont pu bénéficier de différentes sessions de perfectionnement selon leur domaine d'activité. Plus spécifiquement sur :

- Groupe Chantier BC 22-23
- La prise de décision
- Animer des réunions inclusives
- Soutenir et favoriser l'autonomie chez les enfants par le jeu
- Le Gestionnaire : préparation de la fin de l'année financière et tous les modules finances RH RSGE

6. Les ressources financières

6.1 Les finances

Le Bureau coordonnateur a commencé ses opérations en juin 2006 sans actif financier. Depuis 16 ans, il a effectué une gestion financière serrée afin de lui permettre de dégager un fonds de roulement. Ce fonds a pour but de permettre à la corporation de pallier aux imprévus qui pourraient survenir dans le futur.

6.2 Le taux d'occupation

Le Bureau coordonnateur a une responsabilité à l'égard de la gestion territoriale des places subventionnées. Il doit chercher à en optimiser l'utilisation. Pour ce faire, le Bureau coordonnateur doit procéder à une annualisation des places subventionnées. Ce principe permet au Bureau coordonnateur d'octroyer davantage de places subventionnées que le nombre à son agrément.

2021-2022	2022-2023 ⁱ
91.4 %	76.5%

7. Conclusion

L'implication de chacun est importante dans une organisation qu'elle soit de près ou de loin et nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé au bon fonctionnement du Bureau coordonnateur.

ⁱ Modification de l'agrément au 22 avril 2022